



Lettre électronique adressée aux retraités de l'UNSA

N°19 - Février-Mars 2012

Sommaire

*Élections présidentielles :
les retraités attendent des
propositions*

Revalorisation des pensions

*Revalorisation des retraites
complémentaires*

*Livre Blanc
sur les retraites*

*2012, année européenne
du vieillissement actif*

*Comité Exécutif
de la FERPA*

*L'Assemblée Générale
du 64*

Élections présidentielles : les retraités attendent des propositions

15 millions de retraités. 15 millions d'électeurs.

Des études d'opinion qui montrent que les français sont déçus par la campagne électorale pour l'élection présidentielle 2012. Et surtout, pour nous les retraités, très peu de propositions pour améliorer nos conditions de vie.

Il serait souhaitable que les candidats fassent des propositions sur trois dossiers : le maintien du pouvoir d'achat, l'avenir de notre système de santé et la prise en charge de la perte d'autonomie.

- Depuis des années, nous affirmons que le pouvoir d'achat des retraités se dégrade, et que cette baisse constatée est liée au système actuel de revalorisation des pensions en fonction de l'indice des prix. C'est pourquoi nous revendiquons de nouvelles modalités d'indexation qui prendraient en compte la réalité des dépenses contraintes ainsi que l'évolution de la richesse nationale.
- Notre système de santé repose sur la solidarité nationale. Cette valeur de solidarité est à la base de la création de la Sécurité Sociale. Mais, aujourd'hui, le constat est accablant. Dix millions de français, soit 15%, renoncent à se soigner faute d'argent. En ce qui concerne la médecine de ville, la Sécurité Sociale ne rembourse plus qu'un euro sur deux. Sans complémentaire santé, la santé coûte cher, très cher.

Des mesures doivent être prises : améliorer l'accès aux soins, réduire les restes à charge, maintenir et développer des services hospitaliers de proximité.

- Promise depuis des années et constamment reportée, la réforme de la perte d'autonomie des personnes âgées a été enterrée par le gouvernement Fillon.

Le 24 août, le Premier ministre, prétextant la crise de l'endettement, annonçait le report de la réforme du financement de la perte d'autonomie des personnes âgées.

L'UNSA Retraités a condamné cette décision gouvernementale. Après six mois d'un intense débat sur cette question, l'attente des personnes âgées concernées et de leurs familles était grande. Il est indispensable que les candidats à l'élection présidentielle prennent position sur ce dossier.

À l'UNSA Retraités, nous serons attentifs à leurs propositions en fonction de nos propres revendications ; nous refusons toute proposition qui tourne le dos à la solidarité. La perte d'autonomie n'est pas un bien marchand. À nos yeux, la seule réponse possible, c'est la création d'un droit universel de compensation de la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, pris en charge par la solidarité nationale.

Sur ces trois sujets, à nos yeux essentiels, nous attendons des propositions précises des candidats à l'élection présidentielle.



Revalorisation des pensions au 1^{er} avril

A la date où nous écrivons cet article (13 mars), nous ne savons toujours pas si le gouvernement augmentera les pensions au 1^{er} avril, comme la loi le prévoit.

Comme nous l'écrivions dans la lettre électronique de janvier, la réévaluation des pensions au 1^{er} avril 2012 devrait s'élever à au moins 2% par stricte application de la loi. En effet, au 1^{er} avril 2011, les pensions ont été revalorisées de 2,1% dont 0,3% de rattrapage sur l'année 2010 et 1,8% pour l'année 2011. Or, les prix à la consommation ont augmenté de 2,1% au cours de l'année 2011. L'augmentation pour 2012 doit donc tenir compte d'un nouveau rattrapage de 0,3% plus la prévision d'inflation pour 2012 qui se situe à 1,7% d'après le gouvernement.

C'est bien une augmentation de 2% qui devrait être fixée par le gouvernement.

Mais n'oublions pas que cette évolution des pensions en fonction de l'évolution de l'indice ne permet pas de maintenir le pouvoir d'achat des retraités.

Depuis des années, le pouvoir d'achat des retraités se dégrade. Cette baisse constante est la conséquence des réformes des retraites qui, depuis 1993, ont modifié profondément les règles de liquidation des retraites et le système de revalorisation des pensions. En effet, depuis 1993 pour les salariés du privé et 2003 pour tous les fonctionnaires, les pensions sont réévaluées en fonction de l'évolution des prix (indice INSEE) et non plus en fonction de l'évolution des salaires des actifs. L'écart entre l'évolution des pensions et l'évolution des salaires se creuse depuis vingt ans. Ce système de revalorisation n'est pas satisfaisant.

C'est pourquoi l'UNSA Retraités revendique de nouvelles modalités d'indexation qui prendraient en compte la réalité des dépenses contraintes des retraités.

D'autre part, nous ne pouvons pas accepter qu'en France, aujourd'hui, plus d'un million de retraités perçoivent moins que le seuil de pauvreté fixé à 954€ par mois.

C'est pourquoi nous revendiquons un minimum de pension équivalent au SMIC.

Revalorisation des retraites complémentaires

Les retraites complémentaires augmenteront-elles au même rythme que l'inflation au 1^{er} avril 2012 ? Rien n'est certain. Le bras de fer entre le patronat et les syndicats continue.

Le Medef refuse d'intégrer le rattrapage d'inflation pour l'année 2011.

Les 12 millions de retraités du secteur privé sont concernés par cette négociation difficile. En effet, tous les salariés du secteur privé perçoivent une retraite de base versée par le régime général (CNAV) et une retraite complémentaire. Les deux caisses de retraites complémentaires, Agirc (pour les cadres) et Arrco (pour tous les retraités) sont gérées par les partenaires sociaux.

C'est le 20 mars que la commission paritaire doit statuer sur cette question.

contacter l'UNSA-Retraites :

UNSA-Retraites
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex
Tél. : 01 48 18 88 66 ou
01 48 18 88 62
Fax : 01 48 18 88 94
E-mail :
unsa-retraites@unsa.org
nicole.castel@unsa.org



■ Livre blanc sur les retraites

Jeudi 16 février, la Commission Européenne publie un « livre blanc » sur les retraites.

Dans le jargon de l'Union européenne, le livre blanc est un texte définitif, il fait suite à un « livre vert » qui traite du même sujet et dont le contenu est soumis à discussion. Les partenaires sociaux, la CES (Confédération Européenne des Syndicats) dont la FERPA a donné son avis.

Quelle appréciation portons-nous sur le contenu de ce texte ?

Soyons directs : elle est malheureusement totalement négative.

En effet, même le titre du livre est un trompe-l'œil : une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables. La réalité est une longue argumentation pour défendre deux idées principales (voire des obsessions) de la Commission européenne :

- Reculer l'âge de départ à la retraite,
- Pousser aux retraites par capitalisation.

Il (le livre) fonde une grande partie de son argumentation sur l'évolution démographique, notamment les projections en 2050 et 2060, les hypothèses émises par les spécialistes comportent une fourchette basse et une fourchette haute, c'est bien entendu une fourchette moyenne qui a été retenue.

Deuxième argument : il faut un taux d'emploi de 75% pour les 55-64 ans.

Le livre préconise alors un accroissement du taux d'activité des femmes et des travailleurs âgés (suppression des disparités), la suppression des retraites anticipées et, bien entendu, un recul de l'âge de mise à la retraite pour encourager l'allongement de la vie professionnelle.

Troisième aspect : il faut favoriser le développement de l'épargne-retraite complémentaire afin d'accroître les revenus des retraités. Il s'agit bien entendu d'un acte volontaire relevant de l'initiative et du financement puisque cette épargne-retraite est fondée sur la capitalisation que l'on doit rendre plus sûre et fiable. On peut toujours rêver, l'expérience nous a appris que la capitalisation est soumise aux aléas boursiers et donc peu sûre.

Le livre blanc présente trois annexes :

- un résumé des avis présentés par les organismes consultés, une place quasi nulle réservée à l'avis de la CES ;
- les moyens de pression de la Commission sur les états puisqu'en matière de retraite, ils sont souverains ;
- une analyse, état par état, avec critiques de leur situation en matière de retraites.

Nos remarques :

Nombre de propositions portent en leur sein une mise en danger de notre Sécurité Sociale.

Il n'est fait pratiquement pas référence à l'être humain, à la qualité de sa vie. Tous les raisonnements sont fondés sur l'économie, la finance.

L'Europe sociale est encore loin !

Retraités de l'UNSA, cette lettre électronique vous est destinée.
Pour la recevoir régulièrement,
veuillez faire votre demande par e-mail à :

Unsa-retraites@unsa.org



2012 Année Européenne du vieillissement actif

Dans la lettre électronique n°17, nous vous annonçons que l'Union Européenne avait décidé que 2012 serait l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

Le CNRPA (Comité national des retraités et personnes âgées) a décidé de s'adresser aux CODERPA afin de les informer sur les objectifs de cette année européenne.

Vous trouverez ci-dessous le texte adressé par le CNRPA :

A l'occasion de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, une organisation a été mise en place dans chaque pays et le CNRPA fait partie du comité de pilotage et s'est associé au collectif inter-associatif de l'année 2012.

Rappelons l'histoire

Le plan d'action des Nations Unies sur le vieillissement date de 2002. Tous les états membres de l'Union Européenne ont convenu d'une stratégie de mise en œuvre de ce plan. Ils se sont engagés à favoriser le vieillissement actif en intégrant les droits et besoins des personnes âgées à leurs politiques économiques et sociales et en créant une société adaptée à tous les âges.

Pour fêter le 10^{ème} anniversaire de cet engagement politique, l'Union Européenne a décidé que 2012 serait l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

Cette année fournira un cadre au travail de sensibilisation, d'identification et de déploiement de bonnes pratiques. Les principaux objectifs sont :

- De favoriser le vieillissement actif
- D'accroître la coopération et la solidarité intergénérationnelle

Mise en place

Au niveau des pouvoirs publics français

Le correspondant est Monsieur Cyril Vinsonnaud, adjoint au chef du bureau des politiques et des relations européennes.

Une conférence de lancement s'est déroulée le 28 Février avec la participation de Mesdames les secrétaires d'état Marie-Anne Montchamp, Claude Greff et Nora Berra.

Un site internet est ouvert dans lequel vous trouverez les informations utiles : <http://www.solidarite.gouv.fr/vieillissement-actif,2230/presentation,2235> et où il sera possible de présenter des initiatives, une sélection sera faite en vue de concourir au niveau européen.

Collectif inter-associatif Année 2012

s'est constitué le 13 octobre. Ce Collectif a vocation à travailler avec le plus grand nombre d'organisations pour traduire, en France, l'initiative de Age Plate-forme Europe qui coordonne, au niveau européen, une « Coalition pour l'année 2012 » constituée de 40 « têtes de réseaux » européens. Le collectif est animé par Jean-Pierre Bultez et à ce jour 60 organisations l'ont rejoint : un site internet dédié sera bientôt accessible.

Nos engagements

A travers les réseaux de ses membres, le CNRPA s'est engagé à diffuser l'ensemble de ces informations et sensibiliser les acteurs départementaux et locaux pour soutenir, promouvoir et faire connaître toutes les actions et/ou initiatives locales en faveur du vieillissement actif et d'une société pour tous les âges.

Nous comptons sur vous pour contribuer dans le cadre de votre mission à :

- Relayer ces informations,
- Faire connaître le(s) site(s)
- Nous informer des actions que vous aurez pu mettre en place au sein de votre CODERPA

et vous remercions par avance de nous tenir informés des retombées de votre action.



Comité Exécutif de la FERPA 23 et 24 février

Après un bref exposé sur la situation économique et sociale, le comité a analysé la situation des retraités. Un questionnaire sur la situation dans chaque pays montre une très grande diversité confirmée par le livre blanc. Les écarts sont impressionnants, le seul point commun à tous vise la politique des gouvernements qui freinent, gèlent ou amputent les pensions malgré l'inflation des prix.

L'après-midi du premier jour fut consacrée à deux exposés sur la maltraitance des personnes âgées et une discussion suivie. L'exposé présenté par une psychologue luxembourgeoise qui avait soigné auparavant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, présentait un grand intérêt en raison de son caractère très humain proche des réalités.

Les deux thèmes en discussion, le lendemain matin, portaient sur les sujets d'actualité :

- 2012, année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ;
- initiative sur un projet de loi sur la dépendance.

Le premier point va donner lieu, durant l'année 2012, de la part de la Commission européenne et de la CSE qui a pris pour thème la solidarité intergénérationnelle associant les jeunes (la Commission des jeunes de la CES) et la FERPA qui devrait se conclure par un projet d'activités.

Notons, une fois encore, que derrière la notion de vieillissement actif, la Commission fidèle à son orientation cache un recul de l'âge de mise à la retraite.

Un groupe de travail sera organisé afin de rédiger un pré-texte sur l'initiative qui devra recevoir l'agrément des différentes organisations.

La dernière demi-journée fut consacrée aux finances de la FERPA... excédentaires en 2011 !

L'UNSA-Retraitées dans les départements Assemblée générale UNSA-Retraitées 64

A l'occasion de la venue dans les Pyrénées Atlantiques de Luc Bérille, Secrétaire général de l'UNSA national, la Section UNSA-Retraitées des Pyrénées-Atlantiques, a tenu, le 15 février 2012, sa première AG statutaire à Puyoô, entre Béarn et Pays Basque.

Françoise Loustau-Lasplaces, Secrétaire départementale Unsa-Retraitées et Jean-Claude Brégail, VP du Syndicat SICTAME-UNSA-TOTAL et membre du Bureau UNSA-Retraitées national, ne manquèrent pas, en introduction, de mettre en exergue le fait que contrairement à la logique nationale, le privé dans cette AG du 64 était plus nombreux que le public. Claude Quintreau, Président de l'ARAST (Association des Retraitées de Turboméca) participait à notre A.G.

Jean-Paul Tripogney, Secrétaire général de l'UNSA-Retraitées national fut chargé de « chauffer » la salle. Son propos fut très suivi, écouté et donna lieu à des échanges forts constructifs. Tant il est vrai que les problèmes sociétaux intéressent tout le monde, privé, public, actifs, retraités. En effet, qui ignore les crises passées et actuelles, celle des subprimes et, les crises financières, bancaires ou économiques et la crise de la dette publique, le chômage, l'accès aux soins, la dépendance, la TVA sociale, le pouvoir d'achat, ... !

Luc Bérille clôture la matinée en nous délivrant un discours bien sûr lui aussi axé sur les difficultés présentes et prévisibles dans un avenir proche mais enrichi de réflexions sur les futures alliances de l'UNSA pour accroître sa représentativité, le développement de l'UNSA par la captation de nouveaux adhérents, le réformisme dans la démocratie sociale, les prochaines élections au niveau national mais aussi les élections en fin d'année dans les TPE (Très Petites Entreprises), l'avancement des dossiers sociaux tel celui de la 'Dépendance', etc.

Après quelques questions/réponses, nous passons à table où les échanges entre les participants continuèrent jusqu'à l'après-midi !